

Ecole : maternelle Roland GARROS
Circonscription : Avirons/Etang-Salé/Le Gol

Année scolaire : 2022/2023

**COMPTE RENDU
CONSEIL d'ECOLE n°2
3 mars 2023**

La séance débute à 15h40 sous la présidence de la directrice.
Accueil des participants.

Présidente de séance : HUET Vanessa (directrice)

Secrétaire de séance : LE GUEN Alain (enseignant)

Membres du conseil :

◆ **Parents présents** : CADIX Stéphanie, GERAC Marie-Christlène, KEMMA Fredy, PERYANAYAGOM Marie-Christina

Parents absents : DIJOUX Jason, DIJOUX Joshuana, GONTHIER Fabrice (excusé), LASTOUILLAT Sania, LIONI Stéphanie, MONTRouGE Marie-Nadège, TAOCHY Sonia (excusée)

◆ **Enseignants présents** : ANTOU Christine, BEAUVAL Sylvie, CHEVALIER Isabelle, DIEUZEIDE Nathalie, FONTAINE Clarence, HUET Vanessa, LE GUEN Alain, PAYET Sophie, RANGAMA Giovanni, VIENNE Pascaline, VITU Marie

Enseignants absents et excusés : MOUTOUSSAMY Karine, PIESSES Frédérique, SINIEN Sylvie

Intervention enseignantes spécialisées : X

◆ **Représentante mairie présent** : à partir de 16h20 : Mme Latour Ludivine (Déléguée au développement culturel et à la valorisation des arts urbains)

Ordre du jour :

- Organisation pédagogique
- Hygiène et sécurité / travaux
- Questions diverses

1. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

■ Projet stratégique de circonscription

▪ **Rappel** : Pilotage de circonscription : une focale :

- En termes d'apprentissages : le changement de regard doit être centré sur les potentialités de l'élève
- En termes d'enseignement : une posture du métier d'enseignant : médiateur concepteur d'environnement pour faire fonctionner les élèves à l'optimum de leurs potentialités dans la logique d'une école inclusive.

▪ **3 axes** :

- L'enfant et son développement / l'élève et les apprentissages
- Les médiateurs
- Qualité de vie et bien-être

▪ **Rappel : La culture des évaluations - liaison GS/CP**

+ organisation : les enseignants de GS ont participé à la passation des évaluations nationales (CP) à l'école Barquisseau en septembre et en février (évaluations de mi-parcours) : ils passent les consignes ce qui permet aux enseignants d'observer leurs élèves.

■ **Accompagnement de la parentalité** :

- Participer/Animer des ateliers en classe afin d'être sensibilisé aux enjeux de l'école.

Intervention d'un parent : action très positive car ça permet de voir ce qu'ils font en classe et comment ils sont avec leurs camarades. Tous les parents devraient être volontaires pour y participer.

■ **EFMP** : Enseigner le Français en Milieu Plurilingue

- Améliorer la prise en considération des langues présentes dans les classes
- Enseigner le vocabulaire en contexte plurilingue : choix des thèmes et Corpus
- Utiliser des outils adaptés

Exemple d'action mise en place par certains enseignants : chaque matin des parents traduisent des mots qu'ils choisissent parmi un stock de mots proposés (en fonction des projets de la classe). L'enseignant enregistre la prononciation des mots et les écrit.

■ **Projet « aisance aquatique »** concerne tous les élèves de GS au plan national : La lutte contre les noyades et le développement de l'aisance aquatique sont des priorités de l'État en matière de prévention. L'aisance aquatique en tant que première expérience positive de l'eau s'inscrit dans le parcours de formation de l'élève nageur. Objectifs : premiers apprentissages : pouvoir entrer dans l'eau, se laisser flotter, aller sous l'eau, se déplacer et en sortir.

Les 6 classes de GS ont participé à cette action. Chaque année, difficulté pour trouver des parents accompagnateurs volontaires : agrément niveau 3 exigé. Cette année, l'action a pu avoir lieu grâce à la participation des deux volontaires service civique.

■ **« Danse l'école »** : Petits et grands, adultes, enfants, enseignants, personnel communal, élèves... en équipe, en groupe, une classe, plusieurs... de toutes les écoles de la circonscription, vivent une expérience dansée grâce à l'audio-guidage du chorégraphe Angelin Preljocaj et ainsi se retrouvent virtuellement à danser ensemble lors de la rencontre « Les arts dans les arbres » au Teat en plein air de St Gilles en Juin 2023.

Objectifs :

Au niveau de chaque école : rassembler un collectif autour d'un projet commun

Au niveau de la circonscription : fédérer toutes les écoles autour d'un projet artistique et culturel commun

■ **« La Grande lessive »** : c'est un projet coopératif qui a pour objectif d'amorcer une démarche artistique en concevant une installation artistique éphémère au moyen de fils et de pinces. Chaque réalisation individuelle contribue à une œuvre collective

→ thème : « La couleur de mes rêves »

→ toutes les classes de l'école

→ date exposition : 2 décembre 2022

■ SORTIES pédagogiques

+ **Sortie à l'aquarium** : 6 décembre 2022 : les 6 classes de GS : entrées + 2 bus financées par la coopérative de l'école.

+ **Sortie à la ferme Crescence** (Saline Les Hauts) : 28 février 2023 : 1 PS/MS + les 3 MS : entrées financées par la coopérative de l'école et bus financé par la Cité éducative.

+ Les classes de PS sortiront fin avril début mai

■ Cité éducative de Saint Louis :

▪ **Rappel**: la ville de Saint Louis a obtenu le label « Cités éducatives » en février 2022 et pour trois ans (trois quartiers prioritaires de la ville de Saint Louis dont Le Gol)

▪ **Actions réalisées** :

- Intervention de la CEMEA : Association dite des « Centres d'Entraînement Aux Méthodes d'Education Actives »

→ Temps d'échange afin de partager avec d'autres parents les côtés positifs et les difficultés que l'on peut rencontrer avec le numérique dans votre quotidien :

→ Nombre d'interventions : 2 séries d'interventions de 2 séances étaient programmées afin de recevoir le maximum de parents. Une seule série de 2 interventions a suffi en raison du manque de parents volontaires.

→ Nombre de parents présents :

+ lors de la 1ère intervention : 11 parents

+ lors de la 2ème intervention : 5 parents

▪ **Actions en cours** :

- « **L'école du dedans** » : rencontres avec des parents d'élève de Maternelle pour aider à l'accompagnement scolaire de leur enfant.

→ Intervenant : Thierry ROUSSEY, psychologue de l'enfant et formateur d'enseignants

→ Ces rencontres s'organiseront en 3 temps :

Temps 1 : Rencontre, Groupe de parole et Expression des parents pour mieux comprendre les problématiques de l'accompagnement scolaire.

Temps 2 : les parents assistent à une séance pour autour de la manipulation des syllabes. Objectif : mieux connaître et comprendre les mécanismes d'apprentissage de la lecture pour mieux accompagner leur enfant.

Temps 3 : les parents assistent à une séance autour de la construction du nombre.

Objectif : mieux connaître et comprendre la construction du nombre et ses enjeux pour mieux accompagner leur enfant dans les premiers apprentissages mathématiques.

Seule action à destination des parents qui concerne les apprentissages.

- « **Graffe ton école** » : cette action s'inscrit pleinement dans la continuité du projet « Une main pour penser à deux mains » puisqu'elle a pour objectif de prolonger les fresques réalisées en 2021 à l'intérieur de l'école.

→ Intervenant : Laurent KEBZ (graffeur Graffiti 974)

→ Intervention tous les jours de la semaine du 6 au 10 mars afin de graffer le mur du préau

→ Thème choisi : la mer et les animaux marins suite à la sortie à l'aquarium.

→ Classes engagées : 3 GS

- « **Mon potager à l'école** » : création de deux potagers de plantes aromatiques

→ Intervenants : animateurs de l'association Ti Planteur

→ création de potagers

→ 2 interventions programmées en avril

→ Classes engagées : 1 PS + 1 MS + 3 GS

■ **NEFLE** : « Notre Ecole Faisons-La Ensemble »

→ OBJECTIFS FIP

- Marges de manœuvres accrues
- Construire des solutions innovantes
- Projets divers qui doivent répondre à un ou plusieurs des trois axes :
 - L'excellence et l'élévation du niveau de tous les élèves
 - La réduction des inégalités
 - Le bien-être

Les projets peuvent être annuels ou pluriannuels.

→ NEFLE = 5 mots

- Volontariat des équipes éducatives
- Collectif : travail commun et local : permettre à chaque école d'identifier les solutions qui correspondent à sa situation
- Temps libre : pas d'échéance : jusqu'à la fin du quinquennat
- Confiance : accordée aux acteurs de terrain et à leur capacité d'innovation
- Droit à l'erreur : si le projet ne fonctionne pas on peut faire autre chose : certaines expérimentations pourront ne pas prospérer dans leur forme initiale.

→ STRATEGIE ACADEMIQUE : LES 3 ETAPES

1. Stratégie académique : Etape 1 : concertation initiale

→ programmation : avril / mai 2023 : tous les partenaires concernés seront invités

° collectivités

° équipes éducatives, parents

° partenaires qui le souhaitent

→ partager la situation actuelle de l'école, ses caractéristiques, ses succès et ses objectifs

→ permet de faire émerger des idées d'évolution ou de transformation : imaginer une autre

façon de faire la classe, pratiques innovantes.

2. Stratégie académique : Etape 2 : élaboration d'un projet pédagogique au service de la réussite des élèves

3. La stratégie académique : Etape 3 : commission d'examen

La commission d'examen :

- Examine les projets remontés qui ont été accompagnés par les « valideurs départementaux »
- Décide du soutien financier accordé
- Propose un accompagnement renforcé afin de permettre au projet de disposer ultérieurement du soutien nécessaire

■ **Hygiène bucco-dentaire** : Partenariat avec la PMI et une dentiste : intervention auprès des familles de PS et de MS pour sensibiliser à l'importance de l'hygiène bucco-dentaire.

■ **Spectacle de Noël** offert par la mairie + un jeu éducatif par enfant : la mairie a offert aux élèves de notre école un spectacle de la compagnie Juliette au pays des Marmailles intitulé : « Cap ou pas cap d'inviter le Père Noël à la Réunion ? »

■ **Carnaval** : défilé, avec les élèves de CP de Barquiseau, programmé le 3 mars sur l'esplanade en face de l'école (à côté de la gare routière).

Ce défilé a fait l'objet d'une déclaration auprès de Madame la Maire. Un arrêté a été émis, autorisant ce défilé le 3 mars de 8h45 à 9h30.

Les parents présents au conseil d'école ont apprécié ce défilé mais ont regretté le manque d'animation. Suggestions : participation d'une fanfare, de parents qui auraient des instruments.

2. COMPTE-RENDU FINANCIER de la COOPERATIVE scolaire

Cf. bilan financier du mandataire : Mr Alain LE GUEN.

Consultable au bureau de la directrice.

3. HYGIENE et SECURITE

■ Visite de l'Inspecteur Santé Sécurité au travail : Mr Ecolivet. Cette inspection fera l'objet d'un rapport qui sera envoyé à la mairie, à notre IEN et à la directrice. Ce rapport a force juridique.

L'inspection s'est déroulée en deux temps :

- consultation de tous les documents obligatoires : DUER, RSST, PPMS, etc.

- visite de l'école : état du bâti (remontée d'eau par capillarité dans toutes les salles des bâtiments A, B, C, D, dalflex décollé, grilles fenêtres rouillées, nombre de sanitaires insuffisant, arbres creux et envahis par les termites, etc.

■ Présentation des nouvelles **fiches de signalement du RSST**: pour tous les points de sécurité qui peuvent représenter un danger pour les élèves et tous les usagers de l'école :

- Nécessité d'aménager une allée bétonnée entre entrée et escaliers menant aux classes

- Retirer grilles de chantier entrée principale

- Manque de toilettes adultes (1 pour 30 personnes)

- Dalflex détérioré dans classes D1 et D2

- Marches glissantes classe D2 + réfectoire

■ **Exercices de sécurité :**

▪ 3 exercices incendie : le premier a été réalisé le 12 septembre 2022 (exercice annoncé) et un le sera en mars 2023 (exercice inopiné) puis le troisième en fin d'année scolaire. La commune a fixé les panneaux indiquant les deux points de rassemblement de l'école.

▪ les deux exercices de mise en sûreté ont été réalisés (consultables au bureau) :

- risque sociétal : exercice attentat-intrusion réalisé le 22 novembre 2022

- risque naturel ou technologique : exercice réalisé le 1^{er} décembre 2022 : scénario : explosion d'un camion transportant des matières dangereuses.

4. RELATIONS ECOLE / MAIRIE

■ Communication avec la commune : chaque école dispose d'une responsable de site (la référente) + une coordonnatrice responsable de 6 écoles.

■ **Commandes de matériels pédagogiques et de fournitures scolaires :**

Les commandes ont été livrées en novembre 2022.

■ **Livraisons :**

- Livraison d'une boîte aux lettres destinée aux associations de parents d'élèves voir avec les parents élus à quel endroit l'installer. Boîte aux lettres destinée à la communication entre parents d'élèves et représentants de parent d'élève

- lits picots pour tous les élèves de PS et de MS

- 3 mallettes de première urgence (PPMS)

■ Nouvelle école de la ZAC Avenir (label HQE « Haute Qualité Environnementale ») : date de livraison prévue ? Mme Latour indique qu'il n'y a pas de date programmée pour le moment car il y a eu des retards au niveau du gros œuvre et qu'il a fallu faire de nouveaux appels d'offre.

Certains enseignants demandent s'il est possible de voir les plans. Mme Latour précise que les plans étaient affichés pendant quelques semaines en mairie. ?????

La création de cette nouvelle école n'entraînera pas la fermeture d'autres écoles. Elle devrait permettre le désengorgement des écoles suivantes : Roland Garros, Robert Debré, Raphaël Barquisseau et Henri Lapierre.

■ **Personnel communal :**

- depuis plusieurs mois, absence de l'agent de médiation présent devant l'entrée principale aux horaires d'entrée et de sortie des élèves. A son retour, rappeler de bien faire traverser les élèves quand le feu est vert pour les piétons
- manque de personnel sur le temps de la pause méridienne pour surveiller les élèves de GS. Un parent suggère l'intervention d'animateurs sur ce temps, comme cela se fait en élémentaire.

■ **Travaux et entretiens :**

▪ **Travaux et entretiens non réalisés à ce jour :**

+ **Signalisation :**

- adresse postale de l'école incomplète : rue Saint Philippe. De plus, l'école n'est pas référencée sur Google map ni sur Waze. Conséquence : les intervenants extérieurs ont du mal à trouver notre école ainsi que les pompiers. Donc cela met en danger les élèves et personnels de l'école qui ne pourraient pas être pris en charge dans les temps.
- Nécessité de repeindre les passages piétons devant l'école afin qu'ils soient visibles des automobilistes.

+ **Travaux**

- Travaux et entretiens déjà signalés : Cf. **Registre de Santé et de Sécurité au Travail**.
- Rappel : **Nécessité de finaliser l'aménagement de l'entrée principale** : bétonner l'allée, enlever les grilles rouillées de chantier, un auvent permettant aux élèves d'être à l'abri du soleil et de la pluie...
- Dans l'attente du **rapport de l'ISST** à venir :
 - bâti : remontée d'eau par capillarité
 - clôture occultante pour isoler de la maison derrière la classe de GS3 (salle C1) : voisin accroche son hamac sur la clôture, se promène torse nu sur sa terrasse.
 - termites : arbres creux
 - etc.

5. Intervention de Madame Latour – déléguée au développement culturel et à la valorisation des arts urbains

Mme Latour fait le point concernant différentes demandes de l'école :

- sécurité incendie :
 - travaux non réalisés : extincteurs à rehausser + déclencheur manuel hors service + sirène inaudible.
 - travaux faits : Installation des deux panneaux de signalisation des points de rassemblement.
 - clôture occultante pour isoler de la maison derrière la classe de GS3 (salle C1)
 - Tableau triptyque pour la classe de GS en co-enseignement (salle D2)
 - nécessité d'installer des ventilateurs pas trop bruyants dans 8 classes + de déplacer le ventilateur du Préfabriqué E dans la classe de MS2 (salle C2).
 - Mme Latour demande quel est le nombre d'agents en arrêt maladie à l'école : 2 agents de restauration.
- Mme Huet précise que la grande majorité des agents de cette école est impliquée et volontaire.

6. QUESTIONS DIVERSES

▪ Interventions de parents :

- nécessité de murer le petit portail qui donne sur la gare routière afin d'éviter que les passants observent les élèves dans l'école et que les élèves n'assistent pas à ce qu'il se passe au niveau de la gare (bagarres...).
- absence de panneaux de signalisation indiquant la présence d'une école et l'obligation de ralentir pour les automobilistes. Or l'école se situe sur deux axes routiers très fréquentés : la rue Saint Philippe (devant la gare

routière) et la rue D'Aumale. Deux panneaux seraient donc nécessaires afin que la sécurité des enfants soit assurée.

- des voitures mal garées au moment de l'accueil et de la sortie des élèves empêchent les familles de marcher sur les trottoirs en toute sécurité.

- nécessité de sensibiliser les élèves à l'alerte sonore qui se déclenche au niveau des feux tricolores lorsqu'une personne aveugle traverse.

Suite au conseil d'école, Mme Latour et Mme Huet ont fait le tour de l'école afin de visualiser les différentes problématiques soulevées lors du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h05.

Le secrétaire
LE GUEN Alain

La directrice
Vanessa Huet